

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 16 Septembre 2021

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	11

L'an deux mille vingt et un, le 16 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer « Le Clos », sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
 GUINDT Philippe
 VIEIRA Christophe
 OGER Isabelle

IMMER Alain
 DEBAILLEUL Delphine
 REUTER Olivier
 WALLERICH Alain

THILL Céline
 MENEGHIN Gaël
 VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

SIVÉC Jean
 BRUN Jérôme
 PEREIRA Julien

Donnant procuration à IMMER Alain
 Donnant procuration à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2021 – 578 Avenant à la Convention Agestra – révision tarif 2021

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec Agestra relative au suivi individuel des agents de la commune, précisant que la cotisation annuelle, pour 2021 à été fixée, à 74,75€ H.T. par agent et l'indemnité compensatoire d'absence a été fixée à 50,00€ H.T.

Pour rappel la cotisation annuelle pour 2020 s'élevé à 73,28€ H.T. et l'indemnité compensatoire reste inchangé pour 50,00€ H.T.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17/09/2021

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/09/2021

Le Maire,